



Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture
CGT Éduc'Action 62

63 rue René Lanoy BP 355
62301 LENS cedex

téléphone : 06 75 87 21 20
e-mail : 62@cgteduc-lille.org

Lens, le 19 mai 2020

Objet : Situation de Michel Rodriguez

Madame la Rectrice,

Nous nous permettons de revenir vers vous pour évoquer la situation de Monsieur Michel Rodriguez, professeur agrégé de mathématiques au lycée Blaringhem de Béthune.

Monsieur Rodriguez a été victime le huit octobre dernier d'une crise de larmes incontrôlable qui l'a obligé à rentrer chez lui et à consulter son médecin traitant. Celui-ci lui a prescrit un arrêt de travail, arrêt prolongé à plusieurs reprises et qui court depuis cette date.

Nous estimons que ce fâcheux évènement est directement lié à une maladresse de Monsieur Moren, Proviseur du lycée dans lequel exerce Monsieur Rodriguez. En effet, quelques jours après avoir obtenu une autorisation d'absence pour effectuer un déplacement au chevet de sa mère hospitalisée, gravement malade et décédée depuis, Monsieur Rodriguez s'est vu présenter un document intitulé « autorisation et/ou régulation d'absence ». Le caractère purement administratif de cette demande, l'absence de compassion apparente et le manque d'explications pour éclaircir les sens de cette démarche ont été ressentis comme une forme d'agression insupportable pour Monsieur Rodriguez. Cette situation s'inscrivait de surcroît dans le cadre d'un contentieux déjà existant.

Nous ne pouvons imaginer que Monsieur Moren ait eu la volonté d'émettre la moindre contrariété à l'encontre de Monsieur Rodriguez dans de telles circonstances. L'absence de dialogue entre les deux parties explique sans doute le fait que Monsieur Moren n'ait pu mesurer l'impact psychologique de sa requête sur le ressenti d'un fonctionnaire déjà fortement préoccupé par l'état de santé de sa mère. Cela dit, il est indéniable que cet épisode constitue l'élément déclencheur ayant entraîné l'arrêt de travail de Monsieur Rodriguez. Partant de ce constat, l'état de santé dans lequel se trouve actuellement Monsieur Rodriguez nous semble forcément imputable au service et, par conséquent, nous soutenons la demande de requalification de son arrêt de travail en accident de service.

Par ailleurs, comme évoqué ci-dessus, cette situation s'inscrit dans le cadre d'un contentieux déjà existant entre Monsieur Moren et Monsieur Rodriguez, celui-ci portant sur une suspicion de harcèlement moral. Nous déplorons qu'aucune réponse n'ait jamais été apportée à Monsieur Rodriguez sur ce point précis, d'autant que les faits décrits par celui-ci

dans ses différents écrits forment bien un faisceau d'éléments nous faisant penser à une situation de harcèlement moral au travail. Il nous semble que c'est à l'administration de rejeter cette hypothèse par des moyens justifiant la situation et les pratiques comme normales. Nous nous demandons pourquoi la réponse de l'Administration à ce sujet a-t-elle été, et reste-t-elle, un profond silence.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Éric DUBOIS



Secrétaire général départemental